



Colloque annuel
Nature 2050
15 Octobre 2019

COMPTE-RENDU

→ Le programme Nature 2050

Lancé en 2016, Nature 2050 est un programme national d'actions porté par CDC Biodiversité visant à atténuer le changement climatique, adapter les territoires à ce changement, préserver et restaurer la biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature, à horizon 2050. Conduit en partenariat avec des associations environnementalistes, ce programme repose sur l'engagement volontaire des acteurs économiques à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires. Il constitue un outil innovant de financement de la transition écologique des territoires et des secteurs d'activités.

Ambitions :

1. Mobiliser les **entreprises volontaires** pour investir dans le capital naturel en créant un nouvel de financement privé de la transition écologique des territoires et des activités socio-économiques.
2. **Agir sur 1m² pour tout versement de 5 euros** reçu au titre du programme, et ce, jusqu'en 2050 pour permettre aux territoires de s'adapter au mieux et à moindres coûts aux changements climatiques dont les effets ne pourront plus être évités. Il s'agit également de garantir l'action dans tous les types de territoires (plaine, montagne, mer, littoral...) de France métropolitaine et d'outre-mer.
3. Recourir à des **solutions fondées sur la nature qui permettent de** favoriser la capacité de résilience des socio-écosystèmes et des écosystèmes naturels et de maintenir un niveau équivalent de services écosystémiques, conditions nécessaires à la soutenabilité et à la durabilité des activités humaines et notamment des entreprises et des territoires, dans un contexte de changement climatique.
4. **Réunir le plus grand nombre de partenaires possibles** notamment le monde de la recherche, les associations, les acteurs économiques et les collectivités.

Comité de pilotage du programme : Des scientifiques reconnus, spécialistes de l'environnement, des associations de protection de la nature et les experts de CDC Biodiversité participent à ce projet novateur. Ils assurent la pertinence et le bon déroulement des différents projets.



→ Introduction et ouverture du Colloque Nature 2050

Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité, a introduit l'édition 2019 du Colloque Nature 2050, rappelant les grands objectifs du programme en termes de lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique. Marc Abadie a également tenu à excuser l'absence de Monsieur Didier Réault, adjoint du maire de la ville de Marseille, retenu à Marseille en raison de la venue d'une délégation de l'UICN dans le cadre de la préparation du Congrès mondial de la nature, juin 2020.



Patrick Ollier, © CDC Biodiversité

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, a accompagné cette introduction en insistant sur l'urgence de répondre aux attentes des habitants concernant leur cadre et qualité de vie, qui passent irrémédiablement par une augmentation de la part d'espaces naturels. C'est précisément dans ce contexte que s'inscrit l'[appel à projets](#) lancé conjointement en 2019 par la Métropole du Grand Paris et CDC Biodiversité visant à déployer Nature 2050 sur le territoire métropolitain en réintégrant des solutions fondées sur la nature à la ville.

Retenue par une urgence de dernière minute, **Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire**, a toutefois rappelé dans son message vidéo retransmis en ouverture du Colloque, l'importance de mettre en place très rapidement des initiatives, telles que Nature 2050, permettant de lutter contre l'artificialisation des sols et de renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique.



Emmanuelle Wargon, © CDC Biodiversité

→ L'engagement du Groupe Caisse des Dépôts

Virginie Chapron du Jeu, Directrice des Finances du groupe Caisse des Dépôts, a présenté l'engagement fort de plusieurs filiales et directions du groupe depuis le lancement du programme Nature 2050. Elle a annoncé la poursuite de ces engagements ainsi que la mise en place d'une feuille de route biodiversité par le Groupe, qui sera présentée lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN. « Nous encourageons les entreprises à décliner une trajectoire climatique et à prendre en compte la biodiversité dans leur stratégie de développement », a-t-elle déclaré, appelant les entreprises présentes lors du Colloque à rejoindre Nature 2050.



Virginie Chapron du Jeu,
© CDC Biodiversité

→ Présentation des avancées du programme Nature 2050

Antoine Cadi, Directeur de la Recherche et de l'Innovation et Suzanne Rihal, Cheffe de projets Nature 2050, ont présenté les actions engagées sur les 24 projets Nature 2050 en cours, les procédures de suivi et d'évaluation ainsi que les perspectives de développement du programme.

Parmi les grands chantiers...

Réserve naturelle régionale des Partias

Plantation de 3000 pins Cembro lors d'un chantier écocitoyens organisé par la LPO PACA

Effacement des étangs du Limousin

Restauration d'une continuité écologique et d'une zone humide à Bussière-Galant

Projet d'agroforesterie du Domaine de Fosse-Sèche

Chantier participatif de plantations pour recréer continuités écologiques entre zones viticoles et massifs forestiers

Forêt cévenole Projet expérimental de plantations d'essences variées du bassin méditerranéen dans une perspective d'adaptation au changement climatique des châtaigneraies dépérissantes

Baie de l'Aiguillon Travaux de restauration des vasières, habitat et point de passage européen des oiseaux migrateurs

Préfiguration du 3^{ème} train de projets

15 projets à l'étude, sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, mais également sur l'ensemble du territoire, en faveur desquels CDC Biodiversité appellent les entreprises à se mobiliser



Suzanne Rihal, © CDC Biodiversité

Suivi et évaluation

Cécile Ostria, Directrice Générale de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, présente le partenariat avec Nature 2050 pour mettre au service la plateforme de bénévolat « J'agis pour la nature » et mobiliser la jeunesse sur le suivi des indicateurs biodiversité des projets Nature 2050



Antoine Cadi et Cécile Ostria, © CDC Biodiversité

Plus de **400 échantillons** prélevés sur **14 projets** dans le cadre de la 1^{ère} campagne de mesure du **taux de carbone organique dans les sols et d'azote** dans les feuilles permettant de mesurer l'état de résilience des écosystèmes restaurés

→ **Comment créer une dynamique partenariale et engageante à l'échelle d'un territoire ? L'exemple de Marseille**



De gauche à droite : Antoine Cadi, Emmanuel Delannoy, Ophélie Le Grand et Bernard Cressens, © CDC Biodiversité

Bernard Cressens, Président du Comité français de l'UICN, a introduit les échanges en rappelant les grands enjeux du Congrès mondial de la nature (Marseille, juin 2020) et notamment la nécessité de mobiliser l'ensemble des acteurs agissant pour la biodiversité, mais également, et pour la première fois, les entreprises afin d'agir vite et concrètement contre l'érosion de la biodiversité. « **Je suis pour la politique des petits pas mais de marcher vite pour aller loin** » rappelle-t-il.

Afin d'ancrer le Congrès mondial de la nature sur le territoire qui l'accueille mais également dans la durée, **Emmanuel Delannoy, consultant associé chez Pikaïa**, a monté et présenté lors de cette table ronde l'initiative Natur'Act. Lancé le 11 octobre 2019, **Natur'Act** vise à proposer à tous les professionnels du tourisme, restaurateurs, hébergeurs, acteurs de loisirs etc. de s'organiser collectivement pour agir plus efficacement en faveur de la nature et de la biodiversité sur le territoire Marseille-Provence. Le Fonds de dotation Nature 2050, créé en juillet 2019 par CDC Biodiversité, se positionne au service de cette initiative afin d'agréger les contributions de l'ensemble de ces acteurs et soutenir des projets actuels et futurs. Autant d'actions qui seront non seulement valorisées lors du Congrès mondial de la nature en juin 2020 mais suivies jusqu'en 2050 par les porteurs de projets et les équipes de CDC Biodiversité.



Afin de permettre à la société civile de rejoindre l'engagement des entreprises de leur territoire provençale en faveur de Nature 2050, **Lokaléro** propose des solutions de mobilisation. **Ophélie Le Grand, fondatrice de cette start-up**, a présenté sa volonté de démocratiser l'acte de don au quotidien grâce à l'installation de moyens de paiement chez petits commerçants et entreprises qui souhaitent s'engager afin de permettre à leur clientèle et usager d'également se mobiliser en apportant une contribution volontaire.

→ **Label bas carbone : quels enjeux et opportunités pour les entreprises et porteurs de projet ?**

Laure Mandaron, Directrice Responsabilité sociétale et environnementale du Groupe La Poste, a officiellement annoncé l'engagement du Groupe à Nature 2050. Le groupe, qui finance depuis plusieurs années des projets bas carbone à l'international dans le cadre de ses objectifs de neutralité, décide à travers cet engagement de renforcer son soutien en faveur de projets nationaux. Laure Mandaron a alors présenté les réflexions menées conjointement avec CDC Biodiversité et I4CE pour faire converger le label bas carbone, sorti récemment en France, et les ambitions de Nature 2050. D'autre part, elle a souligné l'importance d'intégrer les enjeux de biodiversité au sein des

préoccupations climatiques du groupe et de créer un lien entre les collaborateurs du groupe et les projets soutenus.



De gauche à droite : Antoine Cadi, Laure Mandaron, Julia Grimault et Stéphane Sachet, © CDC Biodiversité

Julia Grimault, Cheffe de projets Territoires et Climat chez I4CE, a alors présenté le label bas carbone, lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire en décembre 2018. Le label vise à appuyer la mise en œuvre des politiques publiques climatiques en développant un cadre de compensation carbone volontaire.

CDC Biodiversité et I4CE mènent actuellement une réflexion sur les enjeux et opportunités que représentent le label pour les entreprises et porteurs de projets engagés dans Nature 2050. **Stéphane Sachet, expert en agroforesterie**, qui accompagne plusieurs porteurs de projets Nature 2050 a insisté sur ce dernier point. En effet, le label bas carbone, et l'engagement financier des entreprises engagées, peut aider à la transition des exploitants agricoles vers des pratiques plus respectueuses de la biodiversité et du climat.

→ Nature 2050 : outil d'adaptation de la Métropole du Grand Paris face au réchauffement climatique.

Daniel Breuiller, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, a tenu à remercier ICADE et son représentant Benjamin Ficquet, Directeur des transitions environnementales, d'être la première entreprise à s'être engagée en faveur des 9 lauréats de l'appel à projets « Métropole du Grand Paris – Nature 2050 ». Cet appel à projets vise à renforcer la résilience de la Métropole au changement climatique, dans un contexte urbain très dense et souvent carencé en espaces verts : « les sites que nous avons choisis ont souvent une certaine dureté minérale et sociale » rappelle-t-il.



De gauche à droite : Benjamin Ficquet, Daniel Breuiller, Valérie Bridoux et Didier Gonzales, © CDC Biodiversité

Didier Gonzales, Maire de Villeneuve-le-Roi et **Valérie Bridoux, à la Délégation de l'écologie urbaine de Plaine Commune**, territoires lauréats de l'appel à projets, ont présenté les territoires dans lesquels s'inscrivent leurs projets. Saint-Denis et Aubervilliers (Plaine Commune) comptent par exemple « moins de 3m² d'espaces extérieurs par habitant », précise Valérie Bridoux qui rappelle l'importance de renforcer les îlots de fraîcheur, support de biodiversité, au cœur de ces villes. Didier Gonzales présente quant à lui Villeneuve-le-Roi et l'évolution urbaine du territoire au fur et à mesure du développement et de l'impact de l'aéroport limitrophe sur son territoire.

→ Déploiement territorial du programme



De gauche à droite : Antoine Cadi, Audrey Coreau et Laurent Gérault, © CDC Biodiversité

Laurent Gérault, élu de la Région Pays de la Loire, partenaire de CDC Biodiversité et, Audrey Coreau, Directrice adjointe de l'appui aux politiques et aux acteurs au sein de l'Agence française pour la biodiversité, ont présenté plusieurs initiatives d'accompagnement et mobilisation des collectivités en faveur de la biodiversité, tels que Territoires Engagés pour la Nature. Dans ce contexte, Nature 2050 s'inscrit comme un outil renforçant le déploiement et la formalisation de telles actions. CDC Biodiversité et la Région Pays de la Loire ont notamment signé en février 2019 un partenariat visant à renforcer les actions Nature 2050 à l'échelle régionale, en lien avec la Stratégie régionale pour la Biodiversité.

→ Conclusion

Pour clôturer cette riche après-midi d'échanges, marquée par la diversité des intervenants et participants et cette dynamique partenariale en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique, **Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité**, rappelle l'importance des prochains rendez-vous, en France comme à l'étranger, sur la biodiversité et remercie l'ensemble des partenaires du programme dont l'engagement est déterminant afin de permettre la mise en œuvre de nouvelles actions s'inscrivant au plein cœur des enjeux de nos territoires et de notre époque.



Marc Abadie, © CDC Biodiversité



102, rue Réaumur
75002 PARIS

T. +33 (0)1 80 40 15 21
suzanne.rihal@cdc-biodiversite.fr

Envie d'en savoir plus ?
Rendez-vous sur

[NATURE2050.COM](https://www.nature2050.com)

SAS au capital de 17 475 000 euros
Siège social : 102, rue Réaumur 75002 PARIS
RCS Paris 501 639 587
Siret 501 639 587 00028 - APE 6420Z
N° TVA Intracom. FR51501639587

www.cdc-biodiversite.fr
T. +33 (0)1 76 21 75 00